Transcript du Livestreaming du briefing presse après le Conseil de gouvernement (04.02.2022)

## Intervenants

* Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d'État
* Paulette Lenert, ministre de la Santé
* Journalistes

## Langue

* Français

## Transcript

[Xavier Bettel]

Mesdames, messieurs, bon après-midi.

Cette semaine, on avait déjà un deuxième Conseil de gouvernement, aujourd'hui, pour avoir un échange sur la situation et proposer un texte à la Chambre.

Tant de sécurité que possible, tant de liberté que possible. Voilà le principe de base qu'on a respecté depuis le début de la crise.

Le gouvernement, ce matin, a pris la conclusion qu'avec la situation actuelle, situation sanitaire actuelle, on peut assouplir certaines restrictions, afin de donner davantage de liberté aux personnes, ici, au Luxembourg.

La situation actuelle, surtout le développement positif dans les hôpitaux, nous permet à nouveau de retourner à une vie plus normale.

Madame la ministre de la Santé ira plus tard plus en détail pour ce qui est de la situation sanitaire et dira le raisonnement à la base de ces mesures.

Le gouvernement a décidé de supprimer toutes les mesures qui existent dans le domaine privé.

À la maison, les recommandations restent toutefois d'application.

Donc il faut adopter un comportement prudent quand on rencontre d'autres personnes.

Donc il faut se tester avant les rassemblements.

On ne peut pas dire assez souvent.

Partout, là, où il y a les systèmes 2G+, on va revenir au système 3G.

Il y a juste encore un système de 3G+, c'est à l'hôpital et dans les maisons de soins et de retraire.

Le système 3G n'est plus celui pour les personnes qui ne sont pas vaccinées, testé ça veut dire avoir un test certifié ou PCR.

L'heure de fermeture pour l'horeca est supprimée.

Donc ce n'est plus à 11 heures.

Donc il n'y a plus de fermeture à 11 heures du soir.

Quand on a un rassemblement de jusque 2.000 personnes, c'est sous le régime du CovidCheck. Si c'est plus de 2.000 personnes, il faut le concept sanitaire.

Le gouvernement a échangé hier avec les partenaires sociaux et nous sommes contents d'avoir un accord parce que le dialogue social est toujours important pendant la pandémie.

Le CovidCheck au travail ainsi que pour les personnes qui vont travailler et pour les employeurs, ce CovidCheck existe toujours. Il va rester d'application dans les entreprises, là où ça fonctionne bien et les employeurs et les délégations de personnel sont d'accord.

Les mesures de protection sociale restent d'application.

Personne ne peut être licencié, s'il ne respecte pas le CovidCheck.

Donc je vais remercier encore l'armée luxembourgeoise et ceux qui aident parce que le CovidCheck sur les postes de travail, on va le faire plus simple.

Donc jusqu'au 28 février, les personnes, qui sont vaccinées une fois, peuvent se faire tester dans les centres de l'armée gratuitement.

Après le 28 février, chacun qui a été vaccinée une fois, reçoit un bon par semaine pour ce faire et tester gratuitement.

Ce CovidCheck permet aux employés et aux entreprises d'avoir plus de libertés sur les lieux de travail et on peut donc renoncer aux masques et à la règle de distanciation.

En même temps, il faut quand même ces masques.

Il y a plus de sécurité pour tout le monde.

Donc il y a de plus en plus de personnes qui sont absentes parce qu'ils se rendent en isolement ou en quarantaine.

La quarantaine est totalement supprimé.

Cela veut dire que les personnes qui ne sont pas vaccinées et qui rentrent en contact avec une personne infectée, doivent se tester pendant cinq jours et mettre un masque FFP2 quand ils sont en contact avec d'autres personnes.

Lors de l'isolement, pour l'avenir, on peut sortir de l'isolément, si deux jours de suite - c'était déjà maintenant pour le cinquième et sixième jour - si deux jours de suite on avait un test rapide négatif.

C'est comme ça. Maintenant, si deux jours de suite dans un délai de deux journées testées négatifs deux fois.

On nous dit qu'effectivement, il y a des personnes qui après huit, neuf jours sont positifs, mais il y a beaucoup de personnes qui avec l'Omicron, après deux, trois jours, ils sont négatifs et n'avaient plus de symptômes du tout.

Donc théoriquement, il est possible qu'à l'avenir, même après le troisième jour, premier jour positif, deux jours de suite négatif, après on peut sortir de l'isolement.

Je répète le principe de base qu'on avait toujours, je l'ai cité déjà: tant de sécurité que possible, tant de liberté que possible reste d'application.

Les nouvelles mesures reflètent ce principe.

Il faut trouver le bon équilibre entre la liberté et la sécurité et c'était toujours le facteur clé de la politique du corona.

Le succès de nos mesures est tributaire en grande partie de l'acceptation de la population.

Nous savons qu'une majorité des personnes à Luxembourg ont respecté les mesures corona de manière exemplaire.

Sinon on n'aurait pas la possibilité de d'entamer cette voie aujourd'hui.

Nous savons aussi que de plus en plus de personnes se sentent dans l'incertitude, se trouvent durement affectées et cette pandémie continue et continue, ça dure. Il y a des séquelles réelles.

Aujourd'hui, par exemple, il faut voir les conséquences de la Covid.

Aujourd'hui, c'est la journée mondiale contre le cancer.

Nous savons que même pendant la pandémie, il y a eu moins de diagnostic de cancer.

Il y avait moins de traitements contre le cancer et plus de personnes sont décédées suite au cancer.

Donc c'était un des dommages collatéraux.

Au niveau de la santé mentale, il y a aussi eu des problèmes. Donc avec la ministre de la Santé, on était visiter des hôpitaux. On nous a dit qu'il y avait plus de personnes en psychiatrie qu'en soins intensifs.

Nous savons que l'impact du virus est difficile, est important pour pas mal de personnes dans la vie quotidienne.

Donner ou rendre des libertés aux gens, ce n'est pas pour rien.

Donc restreindre les libertés, c'est toujours la dernière mesure possible, si c'est vraiment nécessaire pour la sécurité.

Je le dis très clairement que ces assouplissements que nous proposons aujourd'hui, ne sont pas en contradiction avec la nécessité d'une obligation vaccinale.

Le gouvernement est toujours du même avis que le groupe d'experts qui est très clair qui dit: l'obligation vaccinale est importante et nécessaire pour se protéger contre une vague potentielle de nouveaux variants plus difficiles, plus dangereux encore.

Pour qu'aujourd'hui, on puisse avoir un petit bout de liberté en plus, pour y arriver, c'est en grande partie dû à la vaccination.

Grâce à la vaccination, on a réussi: dans la plus grande majorité des cas, il ne faut pas avoir peur de tomber gravement malade, si on se fait infecter par la Covid.

C'est aussi grâce à la vaccination qu'on voit que les hôpitaux ne sont pas surchargés.

J'ai lu une étude récemment qui dit que l'Omicron, c'est un peu comme la souche initiale et, là, on voit les conséquences qu'on avait et on ne les a pas ces conséquences aujourd'hui et c'est aussi grâce à la vaccination.

Malgré des chiffres d'infection élevées, on n'a pas ce corollaire dans les hôpitaux, comme on l'avait pour les variants précédents.

C'est grâce à la vaccination qu'on peut assouplir ces restrictions.

C'est grâce à la vaccination qu'on a plus de sécurité, qu'on peut avoir plus de libertés.

Nous savons que la vaccination reste le meilleur chemin pour avoir de nouveau notre vie normale de retour.

Nous voyons qu'il y a tous les jours des gens qui se font encore vacciner.

On peut juste encore encourager les personnes, qui sont pas encore vaccinées, de le faire.

Le nombre des personnes en soins intensifs, les9 à 10 personnes, il y a très peu parmi ces gens qui sont vaccinées.

Donc la vaccination ne fait pas qu'aider, ça sauve également.

Merci.

Je donne la parole à madame la ministre de la Santé.

[Paulette Lenert]

Merci.

Bon après-midi.

Aujourd'hui, ça fait deux ans après le début et maintenant, c'est une voie plus optimiste, j'espère que l'année 2022 va être l'année de la sortie de la crise.

Après donc ce variant qui a circulé rapidement, on a pu maintenant avoir suffisamment de recul par rapport à la situation pour voir qu'il y a un relâchement, que la situation dans les hôpitaux est moins grave et qu'effectivement, il n'y a pas de déroulement si graves dans les hôpitaux.

Les chiffres records qu'on a - on est presque aussi haut que jamais au niveau des nouvelles infections - ça prouve que la situation est tout à fait différente aujourd'hui.

Pourquoi? Parce qu'on est une population différente. La majorité est vaccinée et dans cette situation, on peut vivre autrement avec le virus qu'il y a un an encore.

Nous partons du principe comme ça a été estimé qu'on est autour du pic de cette vague.

On se stabilise autour de 15.000 nouvelles infections par semaine. C'est élevé encore.

Mais ça a l'impression comme quoi cette hausse potentielle est rompue et qu'on va constater un recul.

On constate que le virus circule beaucoup, partout, chez les personnes vaccinées et non-vaccinées et c'est toujours un fait qu'il circule doublement chez ceux qui ne sont pas vaccinés que chez les autres.

Donc on voit l'impact de la vaccination, je vais y revenir: la vaccination protège clairement contre un déroulement grave.

C'est ce qui nous a permis de passer l'hiver et qui nous donne une sécurité pour les mois à venir et pour arriver pas à pas à sortir de la crise.

Ce n'est un secret pour personne que les isolements sont importants, donc beaucoup de personnes sont en isolement à cause de la haute infection, même si les personnes ne sont pas toujours malades, très malades, on pense qu'on peut assouplir avec ce nouveau mécanisme.

Il y aura un impact certain sur le monde du travail.

Tout le monde n'est pas tout de suite négatif, mais il y a beaucoup de gens qui sont rapidement négatifs et ça va détendre la situation un peu.

Donc d'une semaine à l'autre, les isolements ont augmenté de 20%, c'est beaucoup.

On le voit dans tous les secteurs d'ailleurs et ça nous fait beaucoup de soucis, plus que... les hôpitaux, le nombre d'occupations dans les hôpitaux.

Il y a donc une situation moins importante.

Donc elle est restée stable, même pour les soins intensifs, elle est en recul.

Par rapport aux autres pays voisins, on est un peu plus bas au niveau des chiffres avec des mesures un peu moins strictes que dans d'autres pays européens.

Donc là aussi, on a une certaine confiance pour pouvoir faire un pas important vers la normalité et pour supprimer quelques restrictions auxquelles on est presque déjà habitué, ce qui n'est pas normal.

Petit rappel: pourquoi est-ce qu'on avait tiré le frein à main en décembre?

C'est parce qu'on ne savait pas ce qu'on sait maintenant.

On savait juste en décembre qu'il y avait un nouveau variant qui se répandait très rapidement.

On ne pouvait pas savoir ce que ça signifiait au niveau des déroulements graves. Maintenant, nous avons ce recul.

Donc c'est important d'effectivement assouplir un peu au niveau du 2G et aussi par exemple les fermetures de l'horeca, qui fermait à 23 heures.

C'étaient des mesures préventives qui ne font plus de sens aujourd'hui - c'est très clair - et on peut donc y revenir.

Nous sommes aussi confiants parce que les catégories à risque, les personnes plus âgées, ça sort clairement de l'avis des experts, c'est à partir de 50 ans que le risque d'un déroulement grave est beaucoup plus important que chez les jeunes et c'est précisément dans ces catégories que nous sommes bien placés au niveau des vaccinations.

Au niveau des personnes de plus de 60 ans, on est à 90% de vaccinées.

Il y a encore les personnes qui sont en situation de guérison et il y a aussi plus de 77% de ceux qui ont été boostées.

Cela donne une bonne protection. Il y a en plus les personnes qui sont déjà guéries.

Pour vous donner une indication sur la population générale: parmi les non-vaccinés, il y a 15,6% de guéris en plus.

Donc on est dans une situation relativement sûre.

Il est clair également, on le sait maintenant, on a pris une moyenne d'octobre à fin janvier pour calculer les incidences sur les hôpitaux et c'est très clair quand on regarde les deux extrêmes: un non-vaccinée, par rapport à une personne avec un schéma vaccinal complet, a 19 fois plus de risques de se retrouver en soins intensifs.

C'est énorme. Cela montre que la vaccination est vraiment le chemin hors de la crise, pour pouvoir vivre avec le virus et faire un pas vers la normalité et en sortir rapidement. Je l'espère.

Donc sans la vaccination, ce ne serait pas possible.

On a aussi une vue claire sur le taux d'incidence et si on regarde les non-vaccinées, donc, au-dessus de 50 ans, l'incidence de 134 sur 100.000 habitants.

Donc vous voyez le risque pour nos hôpitaux. On a une bonne vue ce sur ceci.

En tout, ce qui est clair, c'est le découplage clair entre les nouvelles infections d'une part et d'autre côté les déroulements grave avec conséquences graves.

Le Long Covid.

Donc le Long Covid est en recul. Les cas très, très graves.

Cela nous laisse espérer qu'on peut continuer sur cette voie.

Je vais encore mentionner que le 21 février, on aura la livraison du nouveau vaccin, Novavax, une nouvelle substance vaccinale: 9.000 doses et pour fin mars, encore 30.000 doses de ce même vaccin.

Pour savoir quand on va le mettre en application, on attend encore l'avis du conseil supérieur des maladies infectieuses.

On aura rapidement une clarté pour savoir comment et quand il va être distribué.

Maintenant, ce qui est claire déjà, c'est qu'on utilisera uniquement dans les centres de vaccination.

Pourquoi? Parce que ce sont des flacons avec 10 doses. Ce serait difficile de le faire dans les cabinets.

Donc c'est sûr que dans une première ligne, on le fera dans les centres de vaccination et vous aurez davantage de détails, dès qu'on aura plus de détails.

Vous savez qu'on a un nouveau médicament. C'est très bien d'avoir ce nouveau médicament. Donc il y a de l'espoir, qui aura une nouvelle dynamique et qu'on n'aura cette fois curative.

Voilà de mon côté.

Est-ce qu'il y a des questions?

[Journaliste]

Raphaëlle Dickes de RTL.

Première question.

Pour la possibilité de deux tests rapides pour sortir de l'isolément, quel que soit le nombre de tests premier.

Donc est-ce que le test PCR n'est plus le standard or parce qu'il vient plus tard?

Quel est encore la valeur du test PCR?

[Paulette Lenert]

Le test PCR est toujours le point de départ pour voir si on est positif.

Il garde sa valeur. Le reste c'est pour sortir de l'isolément.

C'est juste qu'il n'y a plus cette date fixe.

[Journaliste]

Cela veut dire le 3G au travail, c'est de nouveau facultatif?

[Paulette Lenert]

Oui.

[Journaliste]

Donc on retourne au moment du novembre ou les entreprises pouvaient librement décider.

Combien de sociétés avaient introduit le 3G?

On a déjà demandé plusieurs fois sans avoir de réponse claire. Ce serait intéressant de le savoir pour pouvoir avoir une meilleure perspective.

[Paulette Lenert]

On n'a pas de chiffre.

[Xavier Bettel]

On a déjà posé la question aux partenaires sociaux. On n'a pas encore reçu de réponse.

[Journaliste]

Autre question.

Le Grand-duc est à Pékin pour les jeux olympiques, comme membre du comité olympique, mais aussi comme le chef d'État.

Comment voyez-vous son voyage là-bas, si on parle de boycott politique?

[Xavier Bettel]

Dans le cadre des jeux olympiques, il y a aussi l'assemblée générale du comité olympique.

Le Grand-duc y est membre et c'est important qu'il y assiste.

Je sais quel est son engagement.

Il y a deux questions qui viennent toujours: la question des droits humains et aussi les questions environnementales dans ce contexte.

Nous avons un Grand-duc très engagé, qui s'intéresse beaucoup au sujet de l'environnement et des droits de l'homme.

Il est très engagé.

Il est prêt à aborder ce sujet si on lui demande, mais, là, il est présent dans le cadre de sa position dans le comité et c'est important qu'ils puissent discuter avec les membres et c'est dans cette qualité qu'il est là.

[Journaliste]

Il n'y a pas de membres du gouvernement qui n'y a été.

Est-ce que c'est un choix politique?

[Xavier Bettel]

C'est un choix qui a été posé par le ministère des Sports.

Il faut le respecter.

En tant que gouvernement, nous ne sommes pas représentés là-bas et le Luxembourg est membre du comité international olympique. Le Luxembourg est présent.

[Journaliste]

Donc ce n'est pas un boycott politique du gouvernement luxembourgeois?

[Xavier Bettel]

Vous savez qu'il n'y a pas de position commune pour faire un boycott ou non.

C'est une décision du gouvernement luxembourgeois de ne pas être présent aux jeux d'hiver.

[Journaliste]

Une question encore par rapport à la quarantaine pour les petits enfants.

Est-ce qu'elle est aussi supprimée? Est-ce qu'il faut porter des masques FFP2 ou quelle est la règle?

[Paulette Lenert]

On va retravailler ses règles dans les écoles. Il y a ce plan par étapes toujours.

Claude Meisch l'allait encore revoir avec la direction.

Nous n'avons pas encore de nouveaux commentaires à ce sujet.

[Journaliste]

Christoph Bumb de Reporter.lu. Une question pour l'obligation vaccinale.

Vous avez dit que le gouvernement est toujours derrière ses recommandations et l'avis du groupe d'experts.

Il y a aussi des déclarations de madame Tanson et madame Lenert que d'après la situation, il va falloir analyser cette situation avant que le texte n'arrive à la Chambre, qu'il n'est appliqué. Est-ce que vous pouvez dire aujourd'hui, quoi que soit la situation, il y aura une obligation vaccinale ou est-ce que c'est encore possible que ce soit différent?

[Xavier Bettel]

Il y a deux possibilités: soit on peut voter un test et l'entrée en vigueur viendra de toute manière avec différents mécanismes.

Si c'est sûr que la Covid est terminé, alors notre gouvernement ne va pas dire "il y a une vaccination obligatoire", quelle que soit la situation. Non. Nous ne savons pas ce qui va arriver plus tard.

Ceci, c'est une sécurité pour l'automne.

Nous travaillons sur les textes. Nous espérons qu'ils vont être votés dans les semaines à venir.

Ce qui est important, c'est que nous avons cette modélisation pour savoir quel sera l'impact si oui ou non on a ce système.

Mais le gouvernement défend l'obligation vaccinale.

Si au niveau international, on dit "la pandémie est finie", alors voilà, mais si ce n'est pas terminé, on va tenir notre engagement.

[Journaliste]

Donc cela pourrait ne plus nécessiter d'obligation vaccinale?

[Xavier Bettel]

Je l'espère parce qu'alors la pandémie sera terminée.

[Xavier Bettel]

Quand est-ce que l'analyse sera terminé?

[Paulette Lenert]

On travaille toujours sur les modélisations. On regarde tout le temps où nous nous en sommes.

Tant qu'il y a des personnes qui ne sont pas vaccinés, ça a du sens. C'est toujours une question de rapport.

Nous espérons toujours qu'il y a des gens qui se font encore vacciner.

La campagne de vaccination se poursuit et on continue de le faire.

Ce n'est pas parce qu'on travaille sur l'obligation vaccinale qu'on ne continue plus.

Si plus de gens sont vaccinés, mieux c'est.

Donc moins de personnes qui doivent tomber sous l'obligation, mieux c'est.

Donc, voilà.

[Journaliste]

Dans ce contexte - vous l'avez dit monsieur le Premier ministre, "la fin de la pandémie" -

Il y a maintenant une nouvelle définition de la fin de la pandémie.

Ce serait une décharge permanente pour les hôpitaux du pays. Y a-t-il un taux, un facteur, un calcul où l'on pourrait définir à partir de quel moment on peut parler d'une décharge durable?

À partir de quand est-ce qu'on peut parler d'une fin de pandémie?

[Paulette Lenert]

Donc le plan d'étapes des hôpitaux, on voudrait retourner à la normalité: phase 1 ou phase 0, où on était.

On peut faire des projections.

Je vous avais donné le taux d'incidence qu'on connaît pour les vaccinées ou non-vaccinées.

Ce sont ces calculs sur lesquels on travaille et, là, ça nous permet de faire des projections sur l'avenir.

Quel est le risque par rapport aux lits disponibles et donc on a une bonne vue par rapport aux risques potentiels en fonction des personnes non-vaccinées, qui restent encore.

[Journaliste]

Si je comprends bien le plan d'étapes, là, ça ne sera pas un facteur clair.

[Paulette Lenert]

C'est la situation des hôpitaux couplée aux moyens supplémentaires dont ils disposent.

Il pourrait y avoir différentes programmations.

Donc nous sommes ici en présence de circonstances anormales et on veut en sortir.

[Journaliste]

Une question pour monsieur le ministre d'État, pour l'affaire du plagiat.

Nouveau moment avec la décision de l'université de Lorraine et votre décision personnelle de renoncer à votre diplôme.

Première question à ce sujet: comment ça se passera de manière concrète?

Parce qu'à l'heure actuelle, vous détenez toujours ce diplôme. Comment ça va se passer?

[Xavier Bettel]

Il y a un courrier. Donc j'avais une conversation avec le président. Je lui ai dit que je voulais retourner mon diplôme. Il était un peu surpris.

Je l'ai enlevé immédiatement de mon CV du gouvernement.

Le diplôme physique, je ne sais pas où il se trouve.

Je dois vous l'avouer.

Il y a un courrier qui est en route pour le communiquer à l'université.

[Journaliste]

Pour ce qui est de la discussion politique, ce n'est pas un secret que ce genre de choses, dans l'avenir, ont des conséquences importantes.

Ici, c'est différent, même l'opposition vous donne raison dans votre interprétation.

Il n'y a personne au niveau politique à Luxembourg qui ne demanderaient des conséquences politiques.

Alors je demanderai comment vous vous le ressentez de vivre dans un pays où il n'y a pas de conséquences personnelles?

[Xavier Bettel]

C'était important pour moi de tirer les conséquences immédiatement. J'ai réagis par écrit immédiatement.

J'ai rendu le diplôme.

Ce que je n'aurais pas dû faire, mais il m'importait de tenir compte de ne pas porter tort au travail académique de l'université.

Je me suis excusé auprès de l'université. J'ai fait ce qui était correct, je pense.

Pour moi, c'était la bonne décision de rendre le diplôme.

[Journaliste]

Dernière question à ce sujet: il y a beaucoup de jeunes qui travaillent en ce moment sur un Master dans les conditions de la pandémie et qui y investissent beaucoup de temps.

Qu'est-ce que vous direz à ces personnes, si vous regardez en arrière, quel serait votre leçon?

[Xavier Bettel]

Je ne l'ai pas caché. Mon travail était mauvais.

Je leur souhaite de rendre un meilleur travail que celui que j'ai rendu.

[Xavier Bettel]

Michelle Gantenbein du Luxemburger Wort. Un petit détail encore par rapport aux restaurations.

Donc l'heure de fermeture est supprimée. Est-ce qu'il y a encore d'autres changements?

[Paulette Lenert]

Le 3G.

[Journaliste]

Merci.

[Xavier Bettel]

Mais sans le système qu'il y avait avant, avec les tests rapides sur place, ça ne compte plus.

Dans le temps, il fallait encore où on pouvait encore faire un test rapide devant la discothèque, devant le restaurant.

C'est juste le test certifié.

[Paulette Lenert]

Pour ne pas que ce soit mal compris: les gens qui ont un certificat, qui ne peuvent pas être vaccinés, c'est toujours possible pour eux de recourir aux tests "auto-test" avant, mais c'est vraiment que pour ces personnes-là.

Quand ils ont un certificat qui prouve qu'ils ne peuvent pas être vaccinés, mais pour les autres, cette possibilité n'est plus possible.

[Journaliste]

Sidney Wiltgen du Tageblatt. Vous avez dit tout à l'heure qu'à côté des personnes vaccinées, il y a encore les personnes qui ont ce certificat de guérison.

[Paulette Lenert]

Oui, on a des chiffres par âge et donc le chiffre des personnes vaccinées, non-vaccinées et guéries.

Donc dans le contexte avec cette obligation vaccinale, on va donc montrer ces chiffres.

Donc pour vous donner une indication pour la population générale, on a actuellement 72% de vaccinées et chez les non-vaccinées, il y a 15,6% qui étaient guéries, le jour où on a pris donc ces chiffres.

[Journaliste]

Donc c'est quelques 87% alors, si je calcule correctement.

Est-ce que c'est assez pour pouvoir voir la fin de la pandémie?

[Paulette Lenert]

C'est en bonne voie.

Il y a des pays qui ont encore des chiffres plus élevés.

Dans d'autres pays, on fait le même calcul.

En Suisse, par exemple, ils arrivent à au-delà de 90%.

En tout cas, ça nous rend optimistes.

[Journaliste]

Donc vous parlez également d'un nouveau médicament qui a été annoncé. Est-ce qu'il y a encore d'autres médicaments qui ont été annoncées?

[Paulette Lenert]

Les noms - j'ai du mal. Il y a un deuxième... Je ne connais pas trop le nom. Je ne retiens pas bien les noms des médicaments.

[Journaliste]

Jacques Ganser de la radio 100,7. Question: comment fait-on la part des choses dans les hôpitaux entre la personne dans les hôpitaux qui ont la Covid et où la Covid vient seulement d'être constatée, alors qu'ils sont hospitalisés pour d'autres maladies? Cela fausse un peu les statistiques et peut-être aussi le nombre des personnes qui sont en soins intensifs. Est-ce que la part des choses est faite entre ces cas?

[Paulette Lenert]

Non, non. Dans le rapport journalier, vous avez cette indication.

Il y a les personnes malades de la Covid, ceux qui sont en isolement pour la Covid.

Si vous lisez les notes en bas de pages, vous allez le découvrir.

Pour l'instant, nous avons plus de personnes dans des lits d'hôpitaux qui ne sont pas à cause de la Covid dans les hôpitaux, mais qui ont la Covid.

Cela a une certaine charge dans les hôpitaux parce que le personnel doit se protéger, etc.

C'est marqué.

[Journaliste]

Expliquez un peu dans le détail pour le personnel dans le domaine des hôpitaux et des soins de structures de santé, comment est-ce que ces personnes-là ont besoin d'un test certifié comme les autres?

[Paulette Lenert]

Donc là, il y a un mélange un peu de deux choses. Donc il y a des personnes qui peuvent être habilitées pour certifier.

Donc c'est un test certifié à la fin.

Donc vous parlez du personnel. Le personnel de soins est dans la catégorie des personnes qui peuvent certifier.

Donc il y a un QR-code. Donc c'est un test certifié.

[Journaliste]

Est-ce que ça fonctionne par la procédure officielle par MyGuichet?

[Paulette Lenert]

Oui, oui.

On a le listing des personnes qui travaillent dans ces secteurs.

Ils peuvent faire les démarches sur MyGuichet pour que ce soit un test certifié.

[Journaliste]

Merci.

[Journaliste]

Raphaëlle Dickes de RTL. Une petite question de précision.

Les discothèques, est-ce qu'elles peuvent ouvrir?

[Xavier Bettel]

Il n'y a plus d'heure de fermeture imposée et les discothèques, les cafés, les restaurants peuvent fonctionner de la même manière qu'avant.

Donc pas le mode normal, car c'est toujours le mode 3G, mais ils peuvent ouvrir de nouveau.

[Journaliste]

Cela veut dire qu'ils peuvent rester ouverts plus longtemps?

[Xavier Bettel]

Cela dépend des communes.

[Journaliste]

À partir de quand?

[Xavier Bettel]

Ce n'est pas notre décision. Donc lundi, le texte va être déposé.

Il y aura l'avis du Conseil d'État, puis le vote à la Chambre et puis, il sera d'application.

[Journaliste]

Vous avez dit vous tenez toujours à l'idée d'une obligation vaccinale.

Il s'agit de convaincre les personnes qui hésitent, qui ont peur.

Est-ce qu'il ne serait pas important du côté politique de parler encore de manière plus proactive du sujet des effets secondaires?

[Paulette Lenert]

On avait beaucoup de campagnes sur les effets secondaires ces dernières semaines.

On a donné la parole aux médecins.

On va continuer dans cette voie.

Cette campagne n'est pas terminée.

On l'adapte continuellement, on analyse pour le moment quel est le profil des personnes qui ne sont pas vaccinées pour mieux comprendre la réflexion de ces personnes-là.

On reçoit aussi du Feedback du terrain, des personnes qui changent d'avis plus tard.

C'est une bonne source d'information parce que les médecins peuvent comprendre où était le souci pour ne pas se faire vacciner.

Les effets secondaires, c'est bien entendu un sujet sur lequel il faut encore se pencher.

[Journaliste]

Une conférence de presse avec les personnes des hôpitaux, ce serait peut-être intéressant.

Il y a beaucoup d'intérêts encore. Il y a beaucoup de questions aussi sur la pharmacovigilance.

[Paulette Lenert]

Pour les conférences de presse, on essaie de varier les experts. On a des pédiatres, par exemple, il y a des "Facebook Live Events" également et on pourra aussi donc relever encore plus les effets secondaires.

[Xavier Bettel]

Donc ce qui est important, c'est de donner la parole aux personnes sur le terrain.

C'est pour ça qu'on a organisé des conférences de presse. Comme personnes politiques, on n'a pas réponse à tout.

Donc il faut que les professionnels donnent des réponses.

Il y a des organes de la presse qui ont régulièrement du contact avec les spécialistes.

Il est important pour nous de donner la parole à ces personnes-là dans le cadre des conférences de presse que nous organisons.

[Journaliste]

Encore une petite question de détail pour l'isolement dans les maisons de retraite.

L'isolement... Donc après deux tests rapides, on peut sortir. Est-ce que c'est toujours valable aussi pour les maisons de soins et de retraite?

[Paulette Lenert]

Il y a des adaptations constantes.

Il y a un comité en place pour donner des recommandations pour les structures de soins.

Donc on verra bien quelles seront leurs recommandations.

[Xavier Bettel]

Une autre question encore? Non?

Merci.